

Saint-Raphaël, le 18 janvier 2018

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE
RIVIERE ET PORT D'AGAY

Personne publique à qui appartient le domaine

Régie des Ports Raphaëlois- Hôtel de ville - Place Sadi Carnot 83700 Saint-Raphaël - Tél: 04 94 95 34 30

Intitulé de l'autorisation :

Autorisation d'occupation temporaire d'emplacements appartenant au domaine public sis le long de la rivière d'Agay et dans le port d'Agay à Saint-Raphaël.

Les emplacements font l'objet de 7 (sept) lots distincts.

Texte en application duquel l'autorisation est conclue :

L'autorisation d'occupation temporaire est délivrée en application de l'article L2122-1-1 1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

Lieu d'exécution : Saint-Raphaël (83700)

Lieu de retrait du dossier de consultation :

Le DCE est téléchargeable sur le site Internet :

<http://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres :

Mardi 20 février 2018 – 12h00

Modalité de réception des offres :

via plateforme marché-sécurisés ou par mail

Critères de jugement :

se référer au Règlement de consultation

Renseignements

M. Mathieu Bertora – 04 94 95 45 55 - m.bertora@ville-saintraphael.fr

Mme Eglantine Geffroid - 04 94 95 11 19 - e.geffroid@ville-saintraphael.fr

Date de l'envoi de l'avis à la publication :

Jeudi 18 janvier 2018